Logo CFDT

# Question réponses - numéro 8 novembre 2018

Question réponses - numéro 8 novembre 2018

Question : Le nouveau prestataire Brinks semble ne pas donner satisfaction aux boutiques en termes de fourniture de monnaie. Une boutique a attendu plus d'une semaine sa commande et a dû faire appel à la solidarité des commerçants voisins pour assurer la gestion quotidienne. Quelles sont les obligations du prestataire sur le sujet ? Comment éviter qu'une telle situation se reproduise ?
Réponse: Nous rencontrons effectivement des soucis d'approvisionnement en monnaie depuis le début du nouveau contrat avec la Brink's. Des réunions ont été faites avec le prestataire et ont permis d'identifier l'origine des difficultés. La situation est en nette amélioration mais reste sous surveillance.

Documents
Question réponses - numéro 8 novembre 2018